



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
9 OCTOBRE 2018, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président et Marc Scopel (Ligue de l'enseignement), Soizic Ghandour (AFEV), Mathieu Betton (AROEVEN), François Moreaux (CEMEA), Christophe Lebègue (EEDF), Alain Courbier et Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Kamyar Majdfar (LEC GS), Line Colson (Peuple et culture), Pierre Bourgeois (SGDF), Thomas Labonne (UCPA), Sophie Baudriller (UFCV), Michel Baby, Pierre Viala, Jean Pons (URPEP), Jean-Pierre Pichounet (Léo Lagrange), Marie-Claude Baniol (UF Centres sociaux), Marc Bru (URJPA), André Guinvarch (CRAFAL), Michel Connan (Cotravaux), Séverine Guillaume et Pierre Teuma (OCCE).

Invitée : *Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.*

Excusés et pouvoirs :

Josiane Ricard et Claudine Périé (Les Francas), Marie Paya (MRJC), Kévin O Sullivan (Léo Lagrange). Jean Huet (Les Petits Débrouillards) donne pouvoir à la Ligue de l'enseignement, Gérard Valéro (UR Foyers ruraux) donne pouvoir aux Ceméa, Emilie Taberly (URHAJ) donne pouvoir à l'UFCV.

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- Approbation du compte-rendu de CA du 19/06/18
- Echange sur le contexte de rentrée et l'actualité du secteur
- Relations avec la Région
- Modification de la composition du Bureau
- Validation des modifications apportées au Règlement intérieur sur l'article 1 – Adhésion
- Information sur la demande d'adhésion des Scouts Musulmans de France
- Point d'actualité sur les dossiers et actions en cours
- Gestion du personnel
- Calendrier des instances (Bureau, CA et AG) à fixer pour le 1^{er} semestre 2019
- Question diverses.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Avec 19 associations présentes, 3 associations représentées sur 26 adhérents en 2018, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

Le Président ouvre la séance en rendant hommage Jean-Claude Clerc, Secrétaire adjoint du CRAJEP, décédé en juillet dernier et à Michel Montagne, ancien Délégué général du Mouvement Associatif Occitanie et ancien Président du CRAJEP MP, décédé il y a quelques jours.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 19 juin 2018 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (22 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

2. Echange sur le contexte de rentrée et l'actualité du secteur :

• FDVA II :

La plupart des commissions départementales se sont réunies en octobre pour acter de l'attribution des financements 2018. Un point est fait sur la tenue des commissions de l'Hérault et du Tarn et Garonne.

La commission régionale se tiendra ce vendredi 12/10.

En 2019, dans le cadre de la reconduction du dispositif, nous devons porter collectivement une parole politique en faveur d'un réel appui aux associations et pour éviter le « saupoudrage » des financements.

• Service National Universel :

Le Cnajep a pris position depuis juin dernier au travers de 2 communiqués de presse. Les inquiétudes portent sur la mise en œuvre du dispositif en 2019 et sur la phase de consultation et d'expérimentation prévues. Nous devons être attentifs également au lien SNU/Service civique.

• Circulaire sur l'organisation territoriale des services publics de juillet 2018 :

Une réorganisation des services de l'Etat est prévue à horizon 2022, avec des bouleversements annoncés notamment au niveau des services de la DRJSCS et dans les relations Etat/ AJEP.

D'autre part, Le Mouvement Associatif a récemment interpellé le gouvernement suite à la remise du rapport sur la vie associative, en indiquant que les mesures prévues n'étaient pas suffisantes.

3. Relations avec la Région :

Un compte-rendu est fait de la rencontre du 24/09 avec les services de la Direction de l'Education et de la Jeunesse sur la question des financements 2019, et suite à nos propositions.

- Contexte de réduction des financements de la Région. Volonté de maintenir l'enveloppe globale des financements Education populaire, mais aucune garantie en cours, car arbitrages en cours. Les services et l' élu se battent pour maintenir cette enveloppe pour 2019.
- Accord de la Région pour que chaque association n'ait qu'un dossier à déposer comprenant, selon sa situation : un plan d'action « Animation de réseau, de territoire et développement de la vie associative » et/ou des actions spécifiques et/ou des manifestations.
- Base de présentation des budgets des projets 2019 : même enveloppe que pour les projets 2018. Les 3 montants types - TDR n'existent plus.
- La Région est donc en interlocution directe avec chacun des membres du CRAJEP et avec le CRAJEP : les montants pourront donc évoluer en fonction de l'évaluation que fera la Région de l'action de chaque association ou des événements exceptionnels de chaque association.
- Calendrier acté lors du CA du CRAJEP : dépôt des dossiers au plus tard le 31 janvier 2019, pour un passage en Commission Permanente en avril 2019. Tous les dossiers du CRAJEP et de ses AJEP membres devront être déposés impérativement avant cette date, pour être présentés en même temps aux élus en CP, en avril.
- Lors de cette rencontre, la Région nous a également informés qu'elle serait dans l'incapacité, pour des raisons techniques, de procéder à des paiements entre le 15/11/18 et le 01/02/19. Il faudra donc envoyer toutes les demandes de paiement pour les subventions 2018 très rapidement, pour qu'elles soient prises en compte avant le 15/11.

La Région a accepté de notre proposition de simplification, mais nous devons porter attention aux risques de diminution des moyens des associations financées actuellement.

Certains membres du CRAJEP estiment que la Région « maltraite » les associations et qu'à terme, les retards de paiement vont avoir des conséquences fâcheuses sur la trésorerie des associations et leur fonctionnement. Le CRAJEP doit réagir davantage sur les problématiques administratives rencontrées.

Information sur les demandes de rencontre à faire au niveau de la Région :

- Mr Balageas, Directeur de l'Education et de la Jeunesse.
- Marie Piqué, élue en charge de la vie associative, en lien avec Le Mouvement Associatif.
- Mme Fita, élue en charge des Finances. La demande ne sera pas faite finalement.

➔ **Le CRAJEP doit travailler sur une position commune sur la question des relations Associations /Pouvoirs publics, des partenariats, des financements et de la co-construction nécessaire des politiques publiques.**

➔ **Plus particulièrement, travailler à une stratégie au niveau du CRAJEP, notamment dans nos relations avec la Région, pour une plus grande reconnaissance.**

Quelle est notre posture ? Notre parole est-elle en accord avec nos actes et nos pratiques sur le terrain ? Quelle stratégie avoir dans nos relations avec la puissance publique ? Quelles collaborations pouvons-nous développer pour dépasser les logiques de prestation, d'instrumentalisation ? Quels principes et propositions devons-nous défendre collectivement pour une plus grande reconnaissance de nos réseaux associatifs JEP?...

Propositions et suites à donner :

- Organiser un temps de réflexion interne de type séminaire sur cette question : définir une parole politique commune et une stratégie commune au niveau du CRAJEP, rédiger un texte de positionnement commun.
- Porter nos positions auprès des services de l'Etat de de la Région.
- Mettre en place un groupe de travail interne autour de la stratégie à adopter avec la Région pour être mieux reconnus et pris en compte.
- Nécessité de rencontrer la Présidente de Région ou de prendre rendez-vous avec Josick Paoli DGS de la Région, pour arriver à ce que l'Education populaire puisse être reconnue de manière plus transversale.

4. Modification de la composition du Bureau élu lors du Conseil d'administration du 19 juin 2018 :

Suite au décès de Jean-Claude Clerc (URPEP) et au départ de Léo Lagrange de Christine Luttiau, le CA du CRAJEP est renouvelé et la composition du Bureau doit-être modifiée.

Il est donc procédé au remplacement de Jean-Claude Clerc sur le poste de secrétaire adjoint et de Christine Luttiau sur un poste de membre. L'URPEP propose la candidature de Jean Pons sur le poste de secrétaire adjoint et Léo Lagrange, la candidature de Kevin O'Sullivan sur le poste de membre.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (22 voix pour, 0 contre et 0 abstention). La composition du Bureau est désormais la suivante :

POSTE	PRENOM-NOM	ASSOCIATION
PRESIDENT	Hervé GUEGAN	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
VICE-PRESIDENTS	Daniel JEAN-PIERRE	FMJC
	Emilie TABERLY	URHAJ
	François MOREAUX	CEMEA
	Josiane RICARD	LES FRANCAS
SECRETAIRE	Kamyar MAJDFAR	LEC GS
SECRETAIRE ADJOINT	Jean PONS	URPEP
TRESORIERE	Sophie BAUDRILLER	UFCV
TRESORIER ADJOINT	Soizic GHANDOUR	AFEV
MEMBRES	Kevin O SULLIVAN	LEO LAGRANGE
	Line COLSON	PEUPLE ET CULTURE
	Marie-Claude BANIOL	UF CENTRES SOCIAUX
INVITEE PERMANENTE	Claudine PERIE	Présidente LMAO

5. Validation des modifications apportées au Règlement intérieur sur l'article 1 – Adhésion :

Présentation des modifications apportées au règlement intérieur et de la procédure de demande d'adhésion (suites du temps de travail sur la politique d'adhésion du 19/06).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (22 voix pour, 0 contre et 0 abstention).

Les modifications apportées au Règlement intérieur sont validées.

6. Information sur la demande d'adhésion des Scouts Musulmans de France :

En vue de la présentation de la demande au CA du 06/12, et au regard de la procédure d'adhésion, une rencontre sera organisée avec l'association avant ce CA.

Les associations suivantes souhaitent adhérer au CRAJEP, mais n'ont pas transmis de demande pour le moment : Roudel et Culture et Liberté.

7. Point d'actualité sur les dossiers et actions en cours :

- **Rencontre régionale Provox Jeunes, Elus, Décideurs publics du 13/10 à la MJC Lézignan Corbières :** rappel du contexte, point sur les associations impliquées, les inscriptions des jeunes et les élus et partenaires présents.
- **Point sur les travaux de la commission formation :** élaboration d'un plan de communication de la Charte des OF à l'animation volontaire, un événement grand public autour de la promotion de l'animation volontaire souhaité en 2019, et sur les aspects de formation professionnelle, une réflexion à poursuivre sur les questions d'apprentissage et de développement de nos formations.
- **Retour sur la rencontre avec le CREPS de Toulouse (mission JEP) du 18/09 :** piste de travail sur les questions d'accompagnement éducatif et de citoyenneté au bénéfice des jeunes sportifs et des équipes. Une groupe sera constitué au niveau du CRAJEP et avec les associations intéressées pour travailler avec le CREPS.
- **Le Mouvement Associatif Occitanie :** volonté du CA de LMAO de rencontrer chacune de ses coordinations membres avant janvier 2019, pour travailler sur le projet de LMAO et sur les attentes des différentes familles.
- **CRESS Occitanie :** changement de présidence en juin dernier, travail sur le projet stratégique de la CRESS en cours, avec une consultation prévue de chaque collège, dont le collège des associations.

8. Gestion du personnel :

- **Mutualisation de la fonction administrative :** un accord a été trouvé avec les CEMEA pour la mise à disposition d'une assistante administrative d'octobre à décembre 2018, pour un volume de 84h. Une convention a été signée entre le CRAJEP et les CEMEA.
- **Accueil prévu d'un stagiaire,** Philippe Burnichon, en Master 1 Intervention et Développement Social sur une mission de diagnostic/état des lieux du secteur JEP/ du CRAJEP d'octobre 2018 à juin 2019.

9. Calendrier des instances (Bureau, CA et AG) à fixer pour le 1^{er} semestre 2019 :

A fixer lors du prochain CA.

Date du prochain CA :

➔ ***le 6 décembre 2018 de 10h à 13h (+ repas à 13h) et comité régional Fonjep de 14h à 17h à la MJC de Lézignan Corbières.***